

Commune de BLÂMONT
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 juillet 2020

Présents : MEURANT Thierry, Maire, VAILLANT Danielle, NITTING Samuel, FORINI Evelyne, adjoints, GRASSIEN Philippe, TIHA Pascal, DIMEY Guillaume, LEBRUN Angélique, FOMBARON Antoine, MICHEL Patricia, MAYEUR Maurice, GAOUA Madjid, conseillers municipaux.

Absents : GROSJEAN Emmanuelle ayant donné procuration à FORINI Evelyne, HALVICK Sylvia, OZBEK Selda.

Secrétaire de séance : TIHA Pascal

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 02 juin 2020**

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu de la réunion du 02 juin 2020 est approuvé à l'unanimité des présents.

1. Approbation des comptes administratifs

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Monsieur Le Maire s'étant retiré ; vote les comptes administratifs de l'exercice et arrête ainsi les comptes :

COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévu	987 600,00
	Réalisé	735 325,37
Recettes	Prévu	995 821,24
	Réalisé	1 023 463,27

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévu	1 011 551,91
	Réalisé	474 092,30
	Restes à réaliser	325 126,00
Recettes	Prévu	1 011 551,91
	Réalisé	612 410,08
	Restes à réaliser	80 892,50

Résultat de clôture de l'exercice :

Fonctionnement : 288 137,90

Investissement : 138 317,78

Résultat global : 426 455,68

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, approuve le compte administratif 2019 de la Commune.

SERVICE DES EAUX

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévu	156 500,00
	Réalisé	110 062,12
Recettes	Prévu	160 597,70
	Réalisé	164 056,86

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévu	112 500,00
	Réalisé	1 994,24
	Restes à réaliser	105 000,00
Recettes	Prévu	113 082,82
	Réalisé	68 062,37
	Restes à réaliser	4 635,00

Résultat de clôture de l'exercice :

Fonctionnement : 53 994,74

Investissement : 66 068,13

Résultat global : 120 062,87

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve le compte administratif 2019 du service des eaux.

ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévu	86 500,00
	Réalisé	55 886,35
Recettes	Prévu	86 500,00
	Réalisé	85 993,73

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévu	201 252,67
	Réalisé	200 141,45
	Restes à réaliser	0,00
Recettes	Prévu	201 412,33
	Réalisé	127 423,73
	Restes à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice :

Fonctionnement : 30 107,38

Investissement : -72 717,72

Résultat global : - 42 610,34

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, approuve le compte administratif 2019 du service assainissement.

CINEMA BON ACCUEIL

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévu	47 275,00
	Réalisé	36 524,79
Recettes	Prévu	58 333,32
	Réalisé	58 973,86

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévu	0,00
	Réalisé	0,00
	Restes à réaliser	0,00
Recettes	Prévu	1 760,00
	Réalisé	1 760,00
	Restes à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice :

Fonctionnement : 22 449,07

Investissement : 1 760,00

Résultat global : 24 209,07

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, approuve le compte administratif 2019 du Cinéma Bon Accueil.

2. Approbation des comptes de gestion 2019

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'ils lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte les comptes de gestion 2019 du comptable conformes aux comptes administratifs pour les différents budgets :

Commune : à l'unanimité

Service des eaux : à l'unanimité

Assainissement : à l'unanimité

Cinéma Bon accueil : à l'unanimité

Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3. Affectation des résultats

COMMUNE

On constate :

Un excédent de fonctionnement de :	288 137,90
Un excédent d'investissement de :	138 317,78
Un déficit des restes à réaliser de :	244 233,50
Soit un besoin de financement en investissement de :	105 915,72
Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit, à l'unanimité des présents :	

Affectation complémentaire en réserve (ART 1068 en recettes d'investissement) :	105 915,72
Résultat reporté en fonctionnement (ART 002 en recettes de fonctionnement) :	182 222,18
Résultat d'investissement reporté (ART 001 en recette d'investissement)	138 317,78

SERVICE DES EAUX

On constate :

Un excédent de fonctionnement de :	53 994,74
Un excédent d'investissement de :	66 068,13
Un déficit des restes à réaliser de :	100 365,00
Soit un besoin de financement en investissement de :	34 296,87
Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit, à l'unanimité des présents :	
Résultat reporté en fonctionnement (ART 002 en recettes de fonctionnement) :	19 697,87
Résultat d'investissement reporté (ART 001 en recettes d'investissement)	66 068,13
Affectation complémentaire en réserve (ART 1068 en recettes d'investissement) :	34 296,87

ASSAINISSEMENT

On constate :

Un excédent de fonctionnement de :	30 107,38
Un déficit d'investissement de :	72 717,72
Un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement en investissement de :	72 717,72
Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit, à l'unanimité des présents :	
Affectation complémentaire en réserve (ART 1068 en recettes d'investissement) :	30 107,38
Résultat reporté en fonctionnement (ART 002 en recettes de fonctionnement) :	0,00
Résultat d'investissement reporté (ART 001 en dépenses d'investissement)	72 717,72

CINEMA BON ACCUEIL

On constate :

Un excédent de fonctionnement de :	22 449,07
Un excédent d'investissement de :	1 760,00
Un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit une capacité de financement en investissement de :	1 760,00

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit, à l'unanimité des présents :	
Résultat reporté en fonctionnement (ART 002 en recettes de fonctionnement) :	22 449,07
Résultat d'investissement reporté (ART 001 en recettes d'investissement)	1 760,00

4. Subventions aux associations

Le Maire rappelle que les membres du conseil municipal étant membres décisionnaires au sein de l'une de ces associations ne prennent pas part au vote. Il s'agit de Monsieur MAYEUR Maurice pour l'AMC, Monsieur FOMBARON Antoine pour l'amicale des sapeurs-pompiers, Monsieur TIHA Pascal et Madame FORINI Evelyne pour le Comité des fêtes.

Sur proposition de la commission des finances après étude des dossiers, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

Association	Subvention 2019
A livres ouverts	1 000,00
Section AMC	120,00
ACPG CATM	120,00
AS BLAMONT (foot)	1 600,00
Clef de Voute	1 000,00
Club du 3ème âge	200,00
Comité des fêtes	1 000,00 - sous réserve de formalisation de la demande
Donneurs de sang	200,00
MJC	2 000,00- sous réserve de formalisation de la demande
CCVTT	150,00
Amicale des Sapeurs-Pompiers	2 000,00
Solidarité dans le Blamontois	300,00
Souvenirs Français	120,00
UNACITA	120,00
Jeunes Sapeurs-pompiers	400,00
Secours Catholique	200,00

5. Approbation des budgets 2020

COMMUNE :

Fonctionnement	
Dépenses	974 933,00
Recettes	1 000 593,08
Investissement	
Dépenses	755 626,00 (dont 325 126,00 de RAR)
Recettes	757 231,00 (dont 80 892,50 de RAR)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil municipal adopte le budget Commune pour l'année 2020 comme présenté ci-dessus.

SERVICE DES EAUX :

Fonctionnement	
Dépenses	102 300,00
Recettes	135 697,87
Investissement	
Dépenses	114 000,00 (dont 105 000,00 de RAR)
Recettes	122 086,00 (dont 4 635,00 de RAR)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil municipal adopte le budget du service des eaux pour l'année 2020 comme présenté ci-dessus.

ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement	
Dépenses	85 350,00
Recettes	85 350,00
Investissement	
Dépenses	105 017,72
Recettes	105 207,38

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil municipal adopte le budget du service assainissement pour l'année 2020 comme présenté ci-dessus.

CINEMA BON-ACCUEIL

Fonctionnement	
Dépenses	36 800,00
Recettes	43 249,07
Investissement	
Dépenses	0,00
Recettes	2 640,00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le Conseil municipal adopte le budget du Cinéma Bon accueil pour l'année 2020 comme présenté ci-dessus.

6. Vote des 4 taxes locales

Le Maire propose de conserver les taux de l'année passée.

Seules les taxes foncière (bâti et non bâti) et la CFE doivent faire l'objet de cette délibération, le taux de la taxe d'habitation est gelé à compter de cette année.

4 TAXES LOCALES		
	2019	2020
Taxe d'habitation	14,20%	Gel des taux à compter de 2020
Taxe foncière	8,04%	8,04%
Taxe foncière (non bâti)	18,94%	18,94%
CFE	16,79%	16,79%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le taux des taxes locales comme présenté dans le tableau ci-dessus.

7. Nomination des membres à la commission communale des impôts directs

Suite au courrier des services des finances publiques, et au vu du renouvellement du conseil municipal, il convient de proposer une liste de noms de personnes susceptibles d'être membres de la commission communale des impôts directs.

6 titulaires et 6 suppléants seront désignés par les services des finances publiques dans la liste envoyée et, faute de candidats suffisants cette liste sera complétée par le service.

La liste proposée est la suivante (liste incomplète par manque de candidats) :

Monsieur FORINI Gérard, Monsieur JEANDEL Richard, Monsieur L'HOTE Gilbert, Monsieur MOUTON Jacques, Monsieur CLAUDE Michel, Monsieur MARTIN Didier, Madame MICHEL Patricia.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte la proposition de cette liste pour former la commission communale des impôts directs.

8. 2D compétition - Occupation du domaine public communal

Le Maire rappelle les règles relatives à l'occupation du domaine public communal.

Une demande de l'association 2D compétition est parvenue en Mairie pour l'organisation d'un vide-grenier le dimanche 09 août 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **Autorise le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public avec l'association 2D compétition.**

- **Accorde exceptionnellement la gratuité pour cette occupation.**

- **Informations et questions diverses :**

Aucune information n'est à communiquer.

Clôture de la séance à 22h30

Le Maire,

T.MEURANT